

Certification du système de gestion de la qualité des eaux de baignade

Lettre d'engagement

Suite à l'obtention de la certification Démarche Qualité Eaux de Baignade le 4 août 2009 et considérant que la qualité des trois sites de baignade de la Ville de Perros-Guirec satisfait aux critères d'éligibilité du référentiel de certification,

Je soussigné, Erven LEON, Maire de Perros-Guirec, engage la Ville, pour la sixième année consécutive, dans la démarche de certification du système de gestion de la qualité des eaux de baignade.

Cette année, ma volonté s'oriente clairement vers une consolidation et un perfectionnement des bases du système mis en place suite au transfert de la compétence assainissement à Lannion-Trégor Communauté depuis le 1^{er} janvier 2014. Cette stratégie se base donc toujours sur l'information la plus rapide et la plus claire possible à l'attention des baigneurs.

Le système de gestion s'appuiera sur un fonctionnement déjà éprouvé et la municipalité mettra tout en œuvre pour que le pavillon de la certification Démarche Qualité Eaux de Baignade rayonne une fois de plus sur les trois plages.

Fait pour valoir ce que de droit

A Perros-Guirec, le 15 avril 2014

Le Maire,



Erven LEON